

N°69

SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL

Juin 2023

DE L'EAU, A L'HELIUM



Bonnes vacances

LA GAZETTE

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie

Tél. 03 86 21 08 44
E-mail : sympa-mairie@wanadoo.fr
Web : www.saint-parize-le-chatel.fr
FB : Mairie de Saint-Parize-Le-Châtel
Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h et 14h-18h.
Mardi, jeudi, vendredi
et samedi : 9h-12h.
Fermeture le mercredi

Agence Postale Communale

En Mairie
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi vendredi et
samedi matin de : 9h-11h 30

Salle Polyvalente

Achille RICHARD
Tél. 03 86 21 08 42

Maison Communale

Claude JOLY
Associations, ALSH et restaurant
scolaire - Tél. 03 86 21 08 43

Groupe Scolaire Henri SARRADO

Tél. 03 86 21 08 41
E-mail : 0580696S@ac-dijon.fr

Bibliothèque Municipale

Tél. 03 86 58 04 78
E-mail : biblio-splc@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 14h30-17h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h

CCLA

Tél. 03 86 21 08 49
E-mail : contact@cc-loire-allier.fr
Web : https://www.cc-loire-allier.fr

Assistante Sociale

Mme BARBAZ - Unité Territoriale
d'Action Médico-Sociale
Sud Nivernais - Site Imphy
41-43 Rue Camille Baynac
58160 Imphy - Tél. 03 86 93 57 22
Permanence :
Uniquement sur rendez-vous
au Centre Social de Magny-
Cours le mardi après-midi.

Paroisse

Abbé Victor MOUVI
Presbytère - Place de l'église
58470 Magny Cours
Tél. 03 86 58 10 99

EAP et Catéchisme

Mme LAUWICK
Tél. 03 86 58 10 33

Pour les obsèques joindre l'équipe d'accompagnement des Familles en deuil :

M. Hubert De RIBEROLLES
Tél. 03 86 58 13 52
Ou Mme Marie-Thérèse RENE
Tél. 03 58 07 03 57

Emmaüs - Magny-Cours

Tél. 03 86 21 22 13
Horaires d'ouverture :
VENTE
Mercredi-Vendredi-
Samedi : 14h-17h30
DEPOT
Du mardi au samedi :
8h-12h, 14h-17h30

Centre Social de Magny-Cours

E-mail : c.s.magny-cours@wanadoo.fr

Atelier d'Eveil dans le cadre du RAM :

Fabienne PARRA-NOLIBOIS
le vendredi matin : 9h30-
11h30 à Magny-Cours
Micro crèche : lundi, mardi,
jeudi et vendredi : 8h-18h
Accueil de loisirs 3 à 15 ans
pendant les vacances scolaires

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17



Déchetteries :

de Mussy Chantenay-St-Imbert

Tél. 03 86 38 62 56
Horaires du 1er mai au 30 septembre
Mardi, mercredi, vendredi et samedi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Lundi, jeudi et dimanche : Fermé

de Loire & Allier Magny-Cours

Tél. 03 86 21 27 40
Horaires du 1er mai au 30 septembre
Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi : de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h
Lundi et Dimanche : Fermé

Ramassage des Ordures Ménagères

SYCTOM - ZI La Maison
Rouge 58240 Langeron
- Tél. 03 86 37 26 99

Cabinet Médical de Saint-Parize- Le-Châtel

Cabinet infirmier :
Brigitte TINOT, Sandrine
GUILBERT et Bruno BONNARD
Lundi au vendredi : 8h15-8h45
sans rendez-vous
Tél. 03 86 58 94 56

Ostéopathe :
WILLIAM Steve
Consultation sur R.D.V
Tél. 06 37 79 88 78

Kinésithérapeute :
Emanuela DURNESCU-VANOLLIA
Tél : 06 22 19 51 20

Maison de Santé Pluridisciplinaire de Magny-Cours

Rue Gravières MAGNY COURS
Tél. 03 86 21 88 00

Cabinet Médical de Saint-Pierre- Le Moutier

24, av G Clémenceau
Tél. 03 86 37 40 31
Tél. 03 86 37 40 31

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Vous avez dû remarquer quelques changements dans notre commune. L'aménagement et l'entretien de notre patrimoine est essentiel.

Ainsi, suite à la réfection du tour de l'église, la toiture de la grange qui lui fait face est enfin réalisée. Avec l'accord des Bâtiments de France, de la tuile mécanique losangée a été utilisée pour les 724 m² de cette couverture. Ce bâtiment est maintenant sauvé. Nous devons réfléchir à son avenir, car l'essor socio-économique de notre commune est également au centre de nos préoccupations. Toutes propositions, toutes suggestions sont les bienvenues et seront étudiées par notre équipe municipale.

En continuité du développement de notre commune, un permis de construire a été accordé à la société 45-8 Energy pour la réalisation de l'unité pilote de production d'Hélium qui sera située dans le hameau des Fonts-Bouillants.

La réalisation de ce projet unique, est une première européenne, même une première mondiale sur le plan technologique. La construction des bâtiments débutera rapidement pour assurer la mise en production dès le mois de mai 2024.

Un travail collaboratif et réfléchi avec la société 45-8 Energy et les services du Département, nous a amené à la décision de créer une route traversante entre la rue des Fonts-Bouillants et le chemin de La Xiotte, pour rendre plus sécurisé l'accès à l'unité de production, que par le carrefour de la rue de La Faveroche, prévu tout au départ du projet.

Le coût inhérent à ces travaux d'aménagement, y compris le déplacement d'une conduite d'eau sont intégralement pris en charge par 45-8 Energy. Des plans de l'implantation du bâtiment et de la nouvelle route vous sont présentés dans cette Gazette.

La société VICAT, gestionnaire historique des carrières de Moiry a demandé le renouvellement de son autorisation d'exploiter et le regroupement de deux carrières contiguës. Une enquête d'utilité publique a eu lieu, celle-ci n'a pas relevé de remarque particulière qui aurait pu s'opposer à ce projet.

Et, la société a accepté notre demande de participer à l'entretien de la route communale qui dessert le site, par le versement d'une somme annuelle de 36 000 € durant les 30 prochaines années qui couvrent cette autorisation.

Autre centre d'intérêt dépassant notre cadre communal, « Le Merguez Tunning Show », événement organisé par 2 youtubers « vilebrequin », sur le circuit de Nevers/Magny-Cours.

Depuis 2008, date de la fin de la F1, aucune autre manifestation n'avait attiré autant de spectateurs, ainsi 50 000 personnes

ont participé à cette journée unique en son genre. Cet événement a permis de mettre en avant le savoir-faire de notre entreprise W-Autosport qui a réalisé ce prototype incroyable qui manifestement, n'intéresse pas seulement la communauté du sport automobile.

Certains se sont émus de l'annulation de la Fête Communale, ce qui est bien compréhensible, mais ces milliers de spectateurs étaient attendus dès la veille de l'événement aux alentours du circuit, à la recherche d'un lieu de campement, de rassemblement. La gendarmerie ne prévoyant des ressources supplémentaires, que pour le dimanche, nous avons privilégié la sécurité des Saints Parizois au détriment de ce moment festif.

C'est toujours une décision difficile à prendre, nous vous promettons que l'année prochaine, la fête ne sera que plus belle.

Dans cette édition, nous vous présentons les deux nouveaux agents communaux, Paul et José. Ils appuieront Thierry dans l'entretien de notre commune.

Pour rappel Saint Parize-Le-Châtel couvre 4911 hectares, possède 50 km de routes donc 100 km d'accotements mais aussi 50 km de chemins communaux, sans oublier un cimetière, un stade etc... L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires demande beaucoup plus de temps à nos agents pour entretenir notre commune. Merci aux habitants qui entretiennent la partie communale située devant leur propriété. Je me permets d'inciter chacun d'entre nous dans cette même volonté pour que notre village soit toujours aussi beau, c'est ensemble que nous réussirons. Il est bien entendu que les agents continueront à faire cet entretien devant les maisons dont les propriétaires sont âgés ou rencontrent des difficultés.

A la rentrée scolaire prochaine, notre directeur d'école est appelé à d'autres fonctions. Je tiens à remercier Mr BOULADE pour la qualité de nos échanges. Nous avons traversé ensemble la difficile période COVID. Vos réponses à mes sollicitations, quel que soit le jour et l'heure, ont permis une collaboration positive.

Guillaume, vous méritez la plus belle des carrières.

Je terminerai ce « mot du maire » en souhaitant la bienvenue à Céline et Régis nos nouveaux restaurateurs. Vous êtes nombreux à me vanter la qualité de leur accueil et leur savoir-faire culinaire. Alors n'hésitez pas à tester par vous-même mais aussi à visiter tous nos commerces qui font la richesse de notre commune.

Je vous souhaite de passer un très bel été,



LA REDAC'

Directeur de publication : André Garcia (Maire)

Rédaction : Commission communication, Associations, Partenaires

Magazine semestriel conçu rédigé et édité par la Mairie de Saint-Parize-le-Châtel - Téléphone : 03 86 21 08 44

Magazine imprimé par Inore groupe impression
58640 Varennes-Vauzelles. Ne pas jeter sur la voie publique.



UNE REMARQUE...

03 86 21 08 44 - 35 avenue de la Mairie
58490 Saint-Parize-Le-Châtel
sympa-mairie@wanadoo.fr

Retrouvez votre Gazette en téléchargement gratuit sur notre site internet
www.saint-parize-le-chatel.fr

et sur notre page facebook Mairie de Saint-Parize-le-Châtel

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les jeunes ont participé au week end Téléthon les 02 et 03 décembre 2022 St Parize le Châtel étant le point de rencontre des communes de la CCLA pour cet événement

Le dimanche 04 décembre, plantations d'arbustes, près du château d'eau des américains, en présence de M Axel Ferard Cet éco aventurier, dans le cadre d'une association » Graines d'odyssées » parcourt la France à vélo pour sensibiliser les enfants à la transition écologique, aux économies d'eau Sur son parcours, il invite les jeunes à planter des arbres qu'il offre aux communes.



Armés de pelles et de pioches, nos jeunes ont tous participé activement et n'ont pas hésité à mettre les mains dans la terre Ils ont été aidés par Jean Philippe, adjoint chargé de l'environnement, Nicolas, conseiller municipal, M. le maire, Marie France, Evelyne et Annie pour le CME, M. le directeur de l'école ainsi que plusieurs habitants de la commune se sont joints à eux pour cette belle initiative citoyenne.



DES ENFANTS 2022-2023

Lundi 05 décembre, c'est à la salle des cérémonies qu'Axel Ferard a présenté son épopée aux enfants de l'école lors de 2 conférences orientées sur la préservation de leur environnement.

Le 06 janvier 2023 quelques jeunes élus se sont joints aux conseillers adultes, pour la présentation « des vœux du maire » Ils ont ainsi fait la connaissance de M Patrice Joly, sénateur et de M Patrice Perrot, député, pour notre circonscription tous les deux.

Pour la cérémonie du 19 mars, parmi les participants, trois jeunes élus ont lu un texte pour la FNACA.

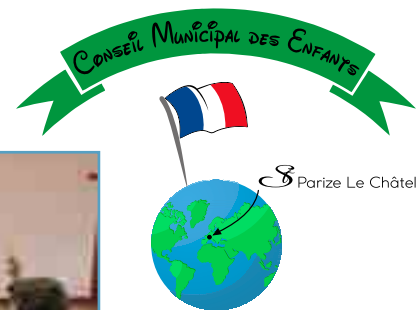
Le printemps est arrivé, lors de leur séance de conseil municipal, le 01 avril, les jeunes élus ont été invités à planter l'arbre qui les représentera. Cette année, ils ont choisi un cerisier. C'est encore Jean Philippe qui les a accompagnés en leur expliquant les bons gestes pour cette plantation. Malgré le mauvais temps de cette journée, les enfants ont formé une chaîne afin d'arroser leur arbre.



De retour en salle du conseil, Marie France a rappelé les divers sujets à l'ordre du jour. Clément, animateur à l'ALSH, est intervenu, à l'initiative des enfants, pour créer avec eux une BD pour réglementer l'usage des toilettes à l'école.

Dans le cadre de l'association des élus du CME au choix des livres pour la jeunesse à la bibliothèque, Nina CM 2 Olivia CM 1 et Cassie CE 2 ont été invitées à la librairie «Gens de la lune» à Nevers le 20 Avril pour participer à ce projet.

Accueillies chaleureusement par les libraires Sylvie et Tess, guidées par l'expertise de Violaine, notre bibliothécaire, les élues ont sélectionné avec sérieux et enthousiasme 50 livres avec le souci de l'intérêt général.



Les livres choisis seront couverts et catalogués avant la mise en rayon, par les jeunes élus. Ces livres seront identifiés grâce au logo du CME. Fernand Barbosa, adjoint à la culture, a accompagné les élus dans leur démarche.

DE NOUVEAUX AGENTS AUX SERVICES TECHNIQUES

2 agents des services techniques nous ont quittés fin 2022, ils ont été remplacés en ce début d'année, par Paul KHOUS, et José MARECAL. Ils ont le statut d'adjoints techniques polyvalents.

Et Thierry GAGNEREAU, que l'on ne présente plus, a pris la direction de ces services techniques,

Nos deux nouvelles recrues sont des bourlingueurs, qui ont beaucoup voyagé et accumulé des expériences diverses qui ne manqueront pas de leur être utiles dans nos services techniques. Dans une petite commune il est utile de savoir tout faire, car il faut toucher un peu à tout. Et nos trois compères ont l'avantage d'être complémentaires.

Paul KHOUS a 40 ans. Né en région parisienne, il passe un CAP de bottier, puis un bac pro de commerce en 2005. Et part 2 ans en Ecosse, où il travaille pour Ikéa, puis IBM. Il revient en France, et travaille dans l'immobilier, en région parisienne. Avec son épouse, nivernaise, il décide de se rapprocher de sa belle-famille, et ils s'installent à Saint-Pierre-Le-Moûtier fin 2019. Il se forme à l'électricité et à la domotique, et passe 2 ans chez Sedelec. L'appel de la nature, l'envie de travailler en plein air, l'incitent à postuler, et à intégrer notre commune.

« Natif de Paris, je ne m'attendais pas à recevoir un tel accueil à Saint-Parize. J'ai pris mon poste vers mi-janvier, j'ai ressenti tout de suite la gentillesse de la part des habitants, des commerçants et des élus. Les Saint-Parizois prennent soin de leur village, et sont très respectueux de mon travail, ce qui me motive et me donne envie de rester auprès de vous, en espérant que mon travail fourni est à la hauteur de vos attentes. Pour conclure je vais vous citer une phrase de Charles Baudelaire "Une ville devient un univers lorsqu'on aime un seul de ses habitants. »



José MARECAL a 38 ans, et est Nivernais. Il s'est installé à Lange, à Saint-Parize en 2017. Maçon et plaquiste de formation, il a bifurqué sur les travaux forestiers, en 2009, après une formation de bûcheron au lycée forestier de Velet. Il a depuis, exercé dans plusieurs entreprises, comme bûcheron, élagueur, tailleur, exploitant forestier, agent d'espaces verts, dans le Morvan, et ailleurs.

« Natif des Amognes, ayant travaillé dans le bâtiment, dans le bûcheronnage, et le maraîchage, j'aime la nature, et le travail en plein air. C'est mon épouse qui a vu l'annonce de la commune dans panneau pocket, et j'ai tout de suite postulé. Je suis très heureux, et très honoré d'avoir été retenu pour ce poste, et de faire partie des employés de notre commune. Les habitants sont très sympathiques. La commune est belle, propre et il fait bon y travailler, et y vivre. Et je prends beaucoup de plaisir à faire ce que je fais »

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux sympathiques agents.



Création et maintenance
dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement
Electrotechnique, Automatisme, Hydraulique & Traitements

Z.A La Badelle - 58270 SAINT BENIN D'AZY

Tél. 03 86 58 48 18

Fax. 03 86 58 55 39

Mail : sas.hydrelec@orange.fr

www.hydrelec-58.com



GARAGE DU PANAMA
14 RUE DE MOULINS
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

APPELEZ-NOUS
03 86 37 40 60

✓ Véhicule neuf ✓ Après-vente

✓ Véhicule d'occasion ✓ Pièces de rechange

BUDGET COMMUNAL : LES CHIFFRES

Nous reviendrons longuement dans une prochaine gazette sur le budget communal, son fonctionnement et ses caractéristiques principales. En effet la comptabilité publique présente des différences notoires avec la comptabilité générale que tout un chacun connaît mieux.

Nous vous livrons ci-dessous les chiffres bruts – résultats 2022 et budget primitif 2023 (équivalent du budget prévisionnel) du budget principal, et du budget annexe de l'assainissement

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL*

Résultats 2022 :

Dépenses de fonctionnement : 1 200 644,38 €

Recettes de fonctionnement : 1 279 726,71 €

Dépenses d'investissement : 562 563,36 €

Recettes d'investissement : 413 852,40 €

Le résultat de clôture de fonctionnement et d'investissement 2022 est de 265 627,89 € alors qu'il était de 360 262,97 € en clôture de 2021. Cette baisse de résultat s'explique par les investissements réalisés au cours de l'année 2022 (autour de l'église, rue de l'Abattoir, matériel) et elle doit nous inciter à la vigilance quant à nos dépenses de fonctionnement et d'investissement à venir.

Budget primitif principal de 2023 :

Pour être validés par la Préfecture, les budgets doivent être sincères et présentés en équilibre. Le budget de fonctionnement prévu en recette et en dépense pour 2023 est de 1 528 133,89 € et de 609 577,16 € pour le budget d'investissement prévu.

Taux d'imposition communaux :

- Taxe foncière bâtie : 34,39% (10,49%7, taux communal+ 23,90% taux départemental)
- Taxe foncière non bâtie : 27,25%
- Taxe habitation : 21,80%

Les taux d'imposition communaux n'ont pas évolué depuis 2017.

Pour 2023, nous prévoyons le changement du camion et l'agrandissement du cabinet médical sur demande de notre kinésithérapeute.

BUDGET ASSAINISSEMENT*

Résultats 2022 :

Dépenses de fonctionnement : 84 984,21 €

Recettes de fonctionnement : 84 760,97 €

Dépenses d'investissement : 58 601,32 €

Recettes d'investissement : 49 037,11 €

Le résultat de clôture de fonctionnement et d'investissement 2022 est négatif de 5 092,54 € alors qu'il était positif de 19 259,91 € en clôture de 2021. Cette baisse de résultat s'explique par les baisses de consommation d'eau au cours de l'année 2022.

Ce budget est difficile à équilibrer car trop peu de foyers sont branchés sur ce réseau : 280 sur 679 foyers au total.

Budget primitif assainissement de 2023 :

Pour être validés par la Préfecture, les budgets doivent être sincères et présentés en équilibre. Le budget d'assainissement prévu en recettes et en dépenses pour 2023 est de 109 485,42 € et de

73 850 € pour le budget d'investissement prévu.

Redevance assainissement :

La redevance évoluera de 1,50 €/m³ à 1,70 €/m³ pour l'année 2023.

**Vous pouvez consulter ces budgets dans leur totalité au secrétariat de notre mairie, des notes synthétiques sont à votre disposition sur le site internet.*



AUTOUR DE L'ÉGLISE

Ce printemps tous les végétaux embellissant la nouvelle promenade autour de l'église ont été plantés : Erable de Montpellier, érable trident, frêne blanc, chêne à feuilles de châtaignier pour agrémenter les pelouses, couvre-sols sur les talus le long de la rue de la Fontaine, et divers petits arbustes pour délimiter la promenade tout autour de la maison forte et devant l'église pour délimiter le parvis.



FLEURISSEMENT



Les parterres de la rue de l'abreuvoir ont été plantés au printemps. Mélange de petits arbustes et de vivaces, une explosion de couleurs cet été !!!



Le parterre du rond-point du château d'eau commence à prendre ses belles couleurs. Les jardiniers savent que la patience est leur vertu cardinale.

LA GRANGE

Gros investissement en ce début d'année : une nouvelle toiture pour la grange.

Un budget de 83 638€ TTC financé par subventions et autofinancement

Vous pouvez voir également les arbustes qui encadrent le parvis de l'église.



MATERIEL COMMUNAL

Poursuivant la politique de renouvellement des matériels anciens et obsolètes, qui commençaient à engendrer des frais de réparation et de maintenance très lourds, nous avons acquis dernièrement une nouvelle épareuse

Cela représente un investissement de 23 330€ HT, après déduction de la reprise de l'ancienne épareuse.

Pour terminer ces renouvellements nous avons budgété sur cette année le remplacement du vieux camion benne.

Autrement Dit...

Guillaume Page, Artisan Fleuriste

PLACE DE LA POSTE - 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

03 86 38 11 84



Autrement dit Saint Parize - autrementdit.fleurs@gmail.com

Fleurs, Plantes, Cadeaux, Evènement

Mais aussi...

Carterie, Relais Pressing, Transmission Florale, Entretien et Fleurissement de Tombes, Plantes de fleurs (été), Sapin de Noël (Morvan), Atelier Art Floral, Livraison, Paiement CB à distance



OUVERT le mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h30 et de 16h à 19h30, le dimanche de 9h30 à 12h30 (le jeudi sur commande uniquement, sauf semaine de fêtes). Retrouvez les horaires à jour sur Google ou pages jaunes.

Boulangerie-Pâtisserie



TEL 03 86 58 13 00

AVENUE DE LA MAIRIE - 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

Panier Sympa

1, rue de la Poste - 58490 Saint-Parize-le-Châtel

Votre épicerie est ouverte : Du mardi au dimanche de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 20h30.

Panier sympa, c'est aussi un multi-services de proximité:

- un service de livraison à domicile de vos courses au 09.52.17.13.58,
- un point de vente de gaz en bouteilles butane et propane,
- un dépôt du Journal du Centre.

Pour vos envois de colis :

- un relais pickup colissimo, chronopost, dpd, Pickup
- un relais UPS.

Pour vos opérations bancaires : un relais

Crédit Agricole point vert. (retraits d'espèces)



PROJET FONTS-BOUILLANTS

SOIRÉE D'INFORMATIONS DU 01/03/2023

Le 1er mars dernier a eu lieu la soirée d'informations du projet « Fonts-Bouillants » organisée par 45-8 ENERGY à la salle des fêtes de Saint-Parize-le-Châtel. La soirée s'est déroulée dans une ambiance propice à l'échange et a permis à 45-8 ENERGY de faire un point de situation sur son projet d'exploration et de production de l'hélium et du gaz carbonique qui fuit actuellement, naturellement du sous-sol nivernais vers l'atmosphère.

Suite à des opérations de forages exploratoires et d'essais de soutirage sur Saint-Parize-le-Châtel durant ces derniers mois, la société a souhaité, de son plein gré, informer les riverains des résultats obtenus et de la prochaine étape d'implémentation d'une unité pilote de production qui permettra de valider la viabilité technico-économique d'une production sur le plus long terme.

La construction de cette unité pilote débutera dès l'été 2023 pour une mise en production au 1er trimestre 2024. Le permis de construire a été déposé en février sur une parcelle, dont 45-8 ENERGY est en train de finaliser l'acquisition, située sur le Chemin de la Faveroche à plus de 100 mètres des premières habitations afin de limiter les éventuelles gênes causées par l'unité. Une étude acoustique a été lancée en parallèle, avec le prestataire GANTHA, afin de simuler le niveau sonore généré par l'unité de production et mettre en place les mesures

d'atténuation adéquates conformément au code de la santé publique.

En phase de production, le gaz sera acheminé jusqu'à l'unité de production par un réseau enterré, en tout point similaire à un réseau de gaz de ville. L'aménagement d'un accès routier totalement sécurisé est également entrepris, en parallèle de la construction de l'unité pilote et 100% à la charge de 45-8 ENERGY, afin de permettre aux camions de transiter jusqu'à l'unité sans danger. Le passage de camions a été estimé à 1 à 2 camions/semaine pour l'ensemble de la production pilote (hélium et gaz carbonique).

Au total, près de 80 personnes étaient présents à cette nouvelle réunion publique d'information. La soirée s'est déroulée en trois étapes :

- Une présentation détaillée de la société, de la géologie du secteur et des raisons qui ont poussé 45-8 ENERGY à s'intéresser à la zone du sud nivernais, des opérations déjà réalisées et de leurs résultats ainsi que des étapes à venir. Cette présentation a été réalisée par Benoît HAUVILLE, co-fondateur et directeur général de 45-8 ENERGY, Nicolas PELISSIER, co-fondateur et président de 45-8 ENERGY et Claire ETHGEN, cheffe de projet ingénierie ;



Plan d'architecte de l'unité pilote de production dont la construction débutera à l'été 2023



- Une session de questions / réponses qui ont permis de répondre aux interrogations légitimes de la part des riverains et personnes présentes. Vous trouverez le détail exhaustif de ces dernières ci-après ;
- Un cocktail dinatoire permettant aux riverains d'échanger de manière plus informelle avec Benoît, Nicolas, Claire ainsi qu'avec les 3 autres membres de l'équipe 45-8 ENERGY présents à cette occasion.

Pour 45-8 ENERGY, cette soirée était une étape essentielle pour maintenir la transparence du projet et permettre aux riverains de s'exprimer librement sur leurs interrogations et leurs inquiétudes. Une nouvelle soirée d'informations sera organisée par 45-8 ENERGY à la suite de la mise en production de l'unité de production pilote.

Les questions posées lors de la soirée :

- **Est-ce que l'extraction du gaz au niveau de la tête de puits générera du bruit ?**

Réponse : Avant toute chose, rappelons qu'au niveau de la tête de puit les équipements seront de petite dimension avec des niveaux de pression et de détente très faibles. Une étude de la simulation du niveau de bruit est actuellement en cours et les équipements seront dimensionnés de manière à ce que le bruit soit atténué au maximum, vous permettant de profiter de vos espaces extérieurs. Nous mettons un point d'honneur à respecter stricto sensu le Code de la Santé Publique stipulant une augmentation de 3dB maximal du volume actuel de nuit et 5 dB de jour.

Il est également important de souligner que le volume sonore de l'extraction du gaz et de son acheminement jusqu'à l'unité de production n'a rien à voir avec le bruit généré lors des essais de soutirage réalisés en 2022, particulièrement bruyants dû au débit et aux équipements utilisés adaptés à ce type d'opération mais très différents de ceux utilisés pour l'unité de production.

- **Quelles localisations envisagez-vous pour les futurs forages à plus grande profondeur ?**

Réponse : La localisation reste encore incertaine car très dépendante de la géologie du sous-sol, nos équipes en Géosciences travaillent sur le sujet. Nous pouvons cependant déjà avancer que nous souhaitons approfondir nos recherches sur le site des Carzeaux, dans le secteur du Bois des Vertus, mais aussi aux alentours d'Azy-le-Vif. Il est important pour nous de veiller à ce que ces forages s'éloignent le plus possible des habitations. Quand bien même nous sommes guidés par le sous-sol, nous prêtons une attention toute particulière à la prise en compte des contraintes de surface de manière à éviter toute gêne et vous avez, par ailleurs, la possibilité de refuser de nous laisser opérer sur vos terrains ; l'objectif étant que toutes les parties soient satisfaites.

- **Vous avez abordé le fait que ce projet générera de la création d'emploi, quel est le niveau d'études requis pour prétendre candidater au sein de votre société ?**

Réponse : Notre unité de production, au stade pilote, générera que peu d'emplois in-situ. Par contre, la production industrielle envisagée sera source d'emplois assez divers allant du niveau ingénieur à celui d'opérateur, en passant par des niveaux de techniciens supérieurs. Nous ne recherchons donc pas de profils spécifiques mais davantage des personnes ayant pu exercer au sein de sites industriels, avec un premier niveau de connaissances des procédés industriels, tels que l'exploitation, maintenance, automatisme...

- **Si vous réalisez des forages sur une surface agricole, quelles sont les compensations pour les pertes agricoles ?**

Réponse : La sélection des parcelles retenues pour réaliser les forages se fait suivant les contraintes de surface et après discussions et accord des propriétaires. Les protocoles de dédommagement sont normés par la

PROJET FONTS-BOUILLANTS

SOIRÉE D'INFORMATIONS DU 01/03/2023

Chambre d'Agriculture de la Nièvre qui soumet une grille de compensation, en fonction du type de culture en cours d'exploitation. En cas de forage positif et donc de maintien de la tête de puits sur la parcelle, un dédommagement est prévu en fonction de la surface occupée, également dépendant du type de culture exploitée.

• Les redevances communales représentent-elles un gain significatif ?

Réponse : L'hélium n'ayant jamais été produit en France, il n'existe pas encore de redevance pour sa production. La production de gaz carbonique devrait générer sur la phase pilote une redevance communale d'environ 3000€/an, selon nos premières estimations. La phase industrielle, quant à elle, permettra la génération de redevances atteignant plusieurs dizaines de milliers d'euros par an.

• Comment financez-vous tous ces travaux ?

Réponse : Le financement se fait par divers leviers :

1. Les levées de fonds : Nous en avons finalisé deux (l'une en 2020 et l'autre en 2021) et une troisième est en cours.
2. La dette bancaire
3. Les aides publiques grâce au caractère innovant et nécessaire à notre souveraineté nationale du projet. C'est cet aspect pionnier qui nous a notamment permis d'être lauréat du « Plan de Relance pour l'Industrie – Secteur Stratégique » en 2020, assorti d'une subvention d'1.6 M€
4. La production qui à termes permettra de couvrir les coûts d'infrastructures.

• Pourquoi annoncez-vous une plus petite envergure de l'unité pilote ? Est-ce à cause des coûts ? Ou y a-t-il de plus petits volumes de gaz dans le gisement ? Pourquoi envisager des forages plus profonds ?

Réponse : La taille de l'unité pilote a été réduite effectivement en raison des coûts et délais des matériaux et équipements qui se sont envolés depuis notre pré-étude, réalisée il y a deux ans. Pour donner un ordre de grandeur, l'unité pilote envisagée initialement était 10 fois plus importante et coûtait 2 fois moins cher. De plus, nous nous devons d'aligner la taille de l'unité pilote aux réserves actuellement prouvées sur les forages initiaux à 100m. Les diverses campagnes d'acquisition de données que nous avons pu mener ces dernières années nous ont par ailleurs convaincu de la présence d'un gisement plus important mais plus profond. C'est pour valider cette hypothèse que nous entreprendrons une campagne de forages plus profonds d'ici début 2024, qui en cas de succès, pourront alimenter à terme une éventuelle unité industrielle.



D.I.C.R.I.M

informations diverses :

Monsieur le Maire informe les Saint-Parizoises et les Saint-Parizois que le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est consultable sur le site internet de la mairie. Vous pouvez également venir le demander gracieusement en version papier à la mairie.

Le DICRIM reprend les informations transmises par Monsieur le Préfet via le dossier de Transmission de l'information au Maire (TIM), où les renseignements sont eux-mêmes issus du Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM), mis à jour le 9 décembre 2019 dans le département de la Nièvre.

Le DICRIM indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Ces mesures comprennent, en tant que de besoin, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de survenue du risque.



Monsieur le Maire rappelle que l'élaboration de ce document a pour but de préparer, et non d'alarmer, les administrés, afin de minimiser l'impact des risques majeurs sur la population et sur les infrastructures.

RECTIFICATIF

Une phrase a été malencontreusement coupée au montage dans l'article sur les fermes de notre précédente gazette, et nous nous en excusons. En haut colonne de gauche page 21 il fallait lire : « Un peu plus loin après le pont sur le ruisseau Le Lichen, la ferme de Parizy, longtemps exploitation de notre ancien maire Achille Richard. Aujourd'hui toujours exploitée par son neveu, l'ami Yves Lépée.



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a élargi ses horaires, une nouvelle bonne raison pour venir chercher votre carte d'abonnement gratuite et nous rencontrer !

Nous prêtons des livres, des bd, des mangas, des revues, des cd, des DVD et organisons différents ateliers : Pendant les vacances de février et d'avril, la bibliothèque a accueilli Thierry et Nadège du Théâtre du Risorius pour des ateliers d'écriture à destination des enfants. Un bon moment de créativité et de partage.



En mars les enfants de l'école ont voté comme des grands pour l'échappée lecture.



Ce même mois, les arbres et les forêts étaient à l'honneur, une animation avec jeux et peinture sur bois a eu du succès.

En avril : après-midi polonaise avec lecture en polonais, découverte de la culture polonaise et goûter.



ÉCOLE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Notre école de musique existe depuis octobre 2010 et remporte un véritable succès. Les cours se déroulent au 1er étage de la salle communale Claude Joly.

La municipalité propose des cours de :

- **Piano** : cours individuels, les lundis à partir de 16h15, pour les adultes et les enfants, débutants ou confirmés.
- **Guitare / ukulélé** : les cours sont collectifs, les mardis à partir de 16h15, à destinations des adultes et des enfants, débutants ou confirmés.

Les cours sont assurés par monsieur Patrick MARSAC.

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 pour les cours de musique de l'école de Saint-Parize-le-Châtel, les inscriptions peuvent se faire en mairie :

auprès du secrétariat ; par téléphone, 03 86 21 08 44 ; ou par mail, mairie-sympa@wanadoo.fr

La rentrée est fixée au lundi 11 et mardi 12 septembre 2023



CINÉMA ITINÉRANT

Le Cinéma Itinérant :

Le cinéma itinérant est proposé en partenariat avec l'association Sceni Qua Non.

Chaque **3^{ème} jeudi du mois sauf exceptions**, avec billetterie sur place.

Une carte annuelle de 10 Euros permet de bénéficier d'un tarif attractif à 3,50 Euros la séance au lieu de 5 Euros.

Retrouver notre programmation sur le site de la commune, sur la page Facebook ou sur l'application Panneau-Pocket ou encore en consultant les affiches des films sur les différents supports de communications de la commune.

3 séances ont lieu à **14h30, 16h45 et 20h00**.

Notre sélection pour le jeudi 21 septembre 2023 :

14h30, film art et essai : MAGNIFICAT, de Virginie Sauveur, avec Karin Viard, François Berléand, Maxime Bergeron, 1h37, drame, policier très beau film qui pose la question de la place des femmes dans le monde de l'Église.



Synopsis : À la mort d'un prêtre, la chancelière du diocèse découvre, abasourdie, qu'il s'agissait d'une femme ! Contre l'avis de son évêque qui souhaite étouffer l'affaire, elle mène l'enquête pour comprendre comment et avec quelles

complicités une telle imposture a été possible... D'après le roman : Des femmes en noir, d'Anne Isabelle Lacassagne.

16h45, film jeune public : ELEMENTAIRE – animation, famille – 1h42 à partir de 6 ans



Synopsis : Dans la ville d'Element City, le feu, l'eau, la terre et l'air vivent dans la plus parfaite harmonie. C'est ici que résident Flam, une jeune femme intrépide et vive d'esprit, au caractère bien trempé, et Flack, un garçon sentimental et amusant, plutôt suiveur dans l'âme. L'amitié qu'ils se portent remet en question les croyances de Flam sur le monde dans lequel ils vivent...

20h00, film grand public : INDIANA JONES ET LE CADRAN DE LA DESTINÉE – de James Mangold, avec Harrison Ford, Phoebe Waller-Bridge, Mads Mikkelsen, action, aventure, 2h34

Synopsis : 1969. Indiana Jones s'apprête à tirer sa révérence. Après avoir passé plus de dix ans à enseigner au Hunter College de New York, l'estimé professeur d'archéologie est sur le point de prendre sa retraite et de couler des jours paisibles dans son modeste appartement, où il vit seul désormais. Tout bascule après la visite surprise de sa filleule Helena Shaw, qui est à la recherche d'un artefact rare que son père a confié à Indy des années auparavant :



le fameux cadran d'Archimède, un appareil qui aurait le pouvoir de localiser les fissures temporelles. En arnaqueuse accomplie, Helena vole l'objet et quitte précipitamment le pays afin de le vendre au plus offrant. Indy n'a d'autre choix que de se lancer à sa poursuite. Il ressort son Fedora et son blouson de cuir pour une dernière virée. Pendant ce temps, l'ancien nazi Jürgen Voller – un vieil ennemi d'Indiana Jones qui travaille maintenant comme physicien dans le programme spatial américain – a lui aussi, ses propres visées sur le cadran. Et son horrible stratagème pourrait changer à jamais le cours de l'Histoire mondiale...

Notre sélection pour le jeudi 19 octobre 2023 :

14h30, film art et essai : ANATOMIE D'UNE CHUTE, de Justine Triet, avec Swann Arlaud, Sandra Hüller, Policier, Thriller, 2h30



Synopsis : Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans, Daniel, vivent depuis un an loin de tout, à la montagne. Un jour, Samuel est retrouvé mort au pied de leur maison. Une enquête pour mort suspecte est ouverte. Sandra est

bientôt inculpée malgré le doute : suicide ou homicide ? Un an plus tard, Daniel assiste au procès de sa mère, véritable dissection du couple.

16h45, film jeune public : LES AS DE LA JUNGLE 2 : Opération tour du monde, animation, famille, comédie, 1h25 A partir de 6 ans



Synopsis : Qui appelle-t-on à la rescousse quand un mystérieux super-vilain recouvre la jungle d'une mousse rose qui explose au contact de l'eau ? Les As de la Jungle ! Moins d'un mois avant la saison des pluies, la course contre la montre est lancée. Du Pôle Nord à l'Extrême-Orient, traversant des montagnes, des déserts et des océans, nos héros vont devoir parcourir le monde à la recherche d'un antidote, loin de leur jungle favorite !

20h00, film grand public : VEUILLEZ NOUS EXCUSER POUR LA GENE OCCASIONNÉE, de Olivier Van Hoofstadt, avec Artus, Elsa Zilberstein, Philippe Duquesne, comédie Réalisateur de Dikkenek



Synopsis : Alors qu'il s'apprête à être promu et muté dans le sud, Sébastien, contrôleur de train consciencieux et professionnel, doit effectuer un dernier trajet de routine. Mais entre Madeleine, une inspectrice légèrement sociopathe,

le jeune Adel qu'on lui impose comme stagiaire d'observation, et des passagers plus excentriques les uns que les autres, ce qui devait être une promenade de santé va devenir le pire voyage de sa vie.

NOS COMMERÇANTS

BAR RESTAURANT L'ESCAPADE GOURMANDE,

7 bis place de la Poste

Pour toute réservation : 06 58 56 06 48

La RN7 qui traversait Saint-Imbert drainait des flots de véhicules, lourds et légers. L'établissement de restauration qui bordait la route vivait de ce trafic. Quand la 2 x 2 voies a été ouverte, fin septembre dernier, le commerce local s'est arrêté faute de passage.

Régis Vijoux, le patron, a été contraint de fermer et de trouver un autre fonds à exploiter. Son choix s'est porté sur le bar/restaurant/jeux FDJ de la place de la Poste. Il en a changé l'enseigne. Désormais, c'est l'Escapade gourmande.

À l'intérieur, on trouvera toujours un coin bar, celui des jeux, une salle de 25 couverts, et aux beaux jours, une terrasse installée sur la place.

L'équipe propose des menus, à la carte ou non, des planches apéritives, des burgers maison, ou à emporter. La cuisine est



faite maison, avec des produits de saison, en circuit court. La carte changera donc, à peu près, tous les trois mois.

Les supporters de l'USON continuent de s'y retrouver et d'organiser une soirée repas pour les matches joués à l'extérieur, toujours avec le soutien de Gérard France.

Horaires : Tous les jours sauf le mercredi, de 8h45 à 16h, Nocturnes les vendredis et samedis soir de 18h30 à 21h30.

Ce nouveau commerce contribue à l'augmentation de l'offre locale et fait vivre de notre cœur de village.

Merci et bienvenue à eux.

L. BEAUTY

Laurie GEORGES, jeune femme de 30 ans, est originaire de St-Parize-le-Châtel. C'est donc tout naturellement qu'elle a choisi d'installer son activité Bien être sur notre commune.



Formée à Paris, elle propose différents soins, pour certains déjà connus du grand public mais jamais tentés... d'autres plus méconnus méritent d'être essayés !!!

Massages : Massage assis de 12 mn, massage assis de 20 mn, Massage en groupe,

Elle envisage aussi de développer cette activité en entreprise.

Blanchiment dentaire : Première séance 1h, Séance de 40 mn, séance de 20 mn,

Spray Tan : Bronzage sans UV !!! par brumisation, sans exposition, avec des produits naturels à base de canne à sucre, pour le visage et le corps.

07 56 97 75 94 - l.beauty58490@gmail.com

L'HAIR D'ANNE-LISE SALON DE COIFFURE ITINÉRANT

9h - 18h

rendez-vous par téléphone,
SMS ou message

06 72 39 17 98

hair.anne.lise@gmail.com

**UN SAVOIR-FAIRE DANS
UN LIEU UNIQUE.**



Médaillée d'argent au concours du Meilleur Apprenti de France (MAF), Anne-Lise a participé à de nombreux autres concours de coiffure et a également remporté le 1er prix Mariée Prestige à Autun en 2012.

Depuis la fermeture de notre salon de coiffure permanent, Anne-Lise est présente une semaine sur deux Place de la Poste à St-Parize-le-Châtel : les 2^{èmes} et 4^{èmes} lundis de chaque mois

Vous trouverez dans son salon itinérant les mêmes prestations que dans un salon classique.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Vous pouvez visiter son site : www.hair-anne-lise.fr



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI



LES COMICES AGRICOLES

UN PEU D'HISTOIRE

Les comices agricoles ont une existence quasi bicentenaire. Le règlement ministériel destiné à les créer date en effet du 31 mai 1833. Leur création s'explique par la volonté des pouvoirs publics de l'époque de mettre en place une politique agricole volontariste, et de promouvoir l'agriculture française.

Ils sont une émanation des sociétés d'agriculture, et un outil à leur service.

Le comice agricole se devait de réunir les différents acteurs du monde agricole d'une région (en général un arrondissement), principalement les propriétaires et les fermiers, mais aussi leurs fournisseurs, pour échanger leurs expériences, améliorer les procédés agricoles, mettre en commun les connaissances sur l'amélioration des races d'animaux, se voir présenter les nouveaux matériels.

Mais aussi à l'occasion de ces manifestations ouvertes au public, de valoriser et faire connaître toutes les productions agricoles, de récompenser les agriculteurs lors de concours de labours par exemple, de concours d'animaux, de concours de produits, de faire des démonstrations de matériels. Et d'être une grande fête de l'agriculture avec messe, cortèges, corsos fleuris, chars, bals, banquets....

La Nièvre peut revendiquer avec une certaine fierté l'organisation du premier comice agricole en France, le 1 septembre 1839 à Clamecy. Cette grande manifestation rurale avait été initiée par André DUPIN, éminent juriste, député de la Nièvre, et Président de l'Assemblée Nationale.

À l'époque, les agriculteurs et ceux qui gravitaient autour, représentaient plus de la moitié des habitants du monde rural. Ces fêtes de l'agriculture réunissaient donc une foule considérable.

Aujourd'hui les agriculteurs ne sont plus qu'une poignée dans nos communes, et ils n'ont plus besoin des comices pour se rencontrer et se tenir informés. Mais les comices restent la grande fête de la ruralité, réunissent encore de grandes foules et ont le mérite de fédérer de nombreux volontaires pour les organiser.



LE COMICE DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Comme nous l'avons évoqué, le comice se tient à l'échelle de l'arrondissement, au sens du découpage territorial d'avant 2014. Il y a donc traditionnellement 4 comices chaque année dans notre département, dans chaque arrondissement de Nevers, Cosne, Clamecy et Château-Chinon. Et dans chaque arrondissement le comice est organisé successivement dans chaque canton.

Ainsi dans l'arrondissement de Nevers, le comice revient tous les 7 ans dans les cantons de Saint-Pierre-le-Moutier (2014), Saint-Benin d'Azy (2015) Decize/ La Machine (2016 mais qui ne fut pas organisé), Saint Saulge (2017), Dornes (2018), Guérigny/Pougues (2019). Les comices ont été annulés et reportés en 2020 et 2021. Prémery a donc été repoussé en 2022, et Saint Pierre en 2023.

Cette année les comices, outre Saint- Pierre, auront lieu à Cosne et Chateau Chinon. Clamecy qui fête bien mal son titre de premier comice de France, a décliné l'organisation de son comice. De ce fait la société d'agriculture de la Nièvre a donc proposé à Nevers et les communes environnantes (Magny-Cours, Saincaize, Challuy, Sermoise, Sauvigny-les-bois, Coulanges, Marzy, Gimouille, Saint-Eloi, Chevenon, Imphy) d'organiser leur comice les 9 et 10 septembre prochains. Le 9 septembre place du Palais Ducal à Nevers, et concours de labour au lycée agricole de Challuy. Le 10 septembre défilé de chars à Magny-Cours. A noter que Saint- Parize participe aussi un peu à ce comice puisqu'une de ses chevilles ouvrières





est Anne Gauthier, qui avec son mari Cédric dirige Ellipse Auto, et la Conciergerie.

Respectant la tradition, le comice de Saint-Pierre se tiendra sur 2 jours les 19 et 20 août. Le 19 août sera consacré à des démonstrations de labour, expositions de matériel agricole, vente de produits du terroir, à Marcigny, route de Vignes (route qui mène à Riousse). Et en soirée au traditionnel bal du comice qui aura lieu à la ferme du Marault. Le 20 août, défilé de chars majorettes, fanfares dans les rues de Saint-Pierre. Chaque commune du canton, Saint-Pierre, Azy, Luthenay, Saint-Parize, Livry, Langeron, Mars, Chantenay a annoncé un char, ainsi que plusieurs associations.

Le traditionnel bal pour l'élection de la Reine du comice a eu lieu à Saint-Pierre le 13 mai dernier. Il a vu l'élection de Justine Dubuisson de Langeron comme Reine du comice. Avec Lilou Lussier de Livry comme première dauphine, et Mathilde Vacher de Livry comme deuxième dauphine. Elles défileront sur leur char en clôture du défilé du 20 août.

SAINT-PARIZE a toujours participé aux comices de Saint-Pierre. Avec un ou plusieurs chars, dont les thèmes étaient en général représentatifs de notre commune : les sources, les poules, le château d'eau américain. Nous en avons retrouvé quelques-uns.

En 1972, saint-Parize envoyait sa reine et ses dauphines sur leur char de la kermesse du foyer qui avait eu lieu quelques jours auparavant : Solange Théveneau entourée de Marie Claire Gilbert et Claude Taillardat.

En 1979, le foyer participait avec sa magnifique poule couveuse et ses poussins. Dans sa posture figée par une armature en fer de rond réalisée magnifiquement par Hubert Linaud, recouverte de toile de jute sur laquelle sont collées les fleurs.

En 1993, devant le château d'eau américain trônait une belle bouteille de notre eau minérale.



PRÉPARATION DU COMICE 2023

BRAVO LES CH'ARTISTES !!!

Une belle équipe de bénévoles

L'évènement se prépare depuis le mois de mars. Epaulés par les agents et les élus, plusieurs équipes ont été constituées, suite aux réunions avec le monde agricole et associatif de notre commune :



Le « groupe fleurs » : crépon et couture.

A domicile ou à l'atelier fleurs, c'est une trentaine de bénévoles qui confectionnent les quelques 10 000 fleurs nécessaires à l'embellissement du char. De 7 à 77 ans, le groupe se retrouve tous les vendredis soir, à la salle des cérémonies transformée en atelier de confection et de couture !!! Ce moment fini toujours par le verre de l'amitié et la dégustation d'une spécialité de l'une des bénévoles, les tartes de Françoise sont excellentes !!! Une petite compétition s'est mise en place pour les travailleuses à domicile, environ 1000 fleurs chacune pour Madeleine, Colette et Yvette !!!





Le « groupe structure » : ferraille et soudure.

Sous le hangar de notre agriculteur devenu célèbre grâce à Clémence, sa fille, candidate au concours de la reine du comice, la structure a pris forme !!! Un travail réfléchi et minutieux a permis de donner forme au thème choisi pour notre char. Mais nous ne vous en dirons pas plus... Le 20 août, le char de notre commune défilera fièrement dans les rues de Saint Pierre-Le-Moutier. 6 mois de travail, 6 mois de merveilleuses rencontres, de savoir-faire, 6 mois de mélange d'expériences. L'équipe municipale vous remercie chaleureusement, chacune et chacun, pour votre investissement, votre travail, sans lesquels le Comice Agricole ne pourrait exister. Grâce à cette chaîne solidaire, le monde rural sera mis en avant.



ÉLECTION DE LA REINE DU COMICE



Le bal de la Reine du comice de notre canton s'est déroulé le 13 mai 2023, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Clémence FAVELIN a fièrement représenté notre commune : Cette lycéenne de 16 ans, fille d'agriculteur et d'enseignante, très impliquée dans notre commune, est actrice au sein de la troupe du Foyer. Aucune déception pour notre candidate à l'élection de la Reine du Comice 2023. Clémence gardera un souvenir inoubliable de cette journée.

Premier rendez-vous au salon Karine Coiffure Esthétique de Saint-Pierre-le-Moûtier.



Ensuite, maquillage et beauté par Delphine du salon Nature Esthétique de Magny-Cours.



Pour terminer, séance photo par David FARISSIER.

Merci à ces professionnels pour leur gracieuse participation.



Sa famille, ses amies, des élus et de nombreux Saint-Parizois, l'ont encouragée lors de la soirée dansante.

Clémence se joint à nous pour remercier tous ceux qui lui ont apporté leur soutien.

LES HEUREUSES ÉLUES

Trois communes seront représentées sur le Char de la reine lors du défilé du 20 août



Livry par la seconde dauphine
Mathilde VACHER



Mars-Sur-Allier par la première
Dauphine Lilou LUSSIER



Langeron sera à l'honneur avec
la Reine : Justine DUBUISSON

DPC sarl
DEPANNAGES
INSTALLATIONS

DÉPANNAGE
PLUMBERIE
CHAUFFAGE

Energies renouvelables
Entretien chaudières
Chauffage central
Salle de bain, sanitaire

www.dpc-livry.com
RD, rue de la Liez - 58240 SAINT PIERRE LE MOOTIER
03.86.37.20.96
dpcjmrpost@orange.fr

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Alimentation en eau potable
Assainissements autonomes et collectifs
Adduction téléphonique
Récupérateur d'eau de pluie

S.A.R.L
TRAVAUX PUBLICS DES AMOGNES

SAINT BENIN D'AZY (58270) - P.A. des Amognes - 1 rue François Archer
NEVERS (58000) - 28 rue Gabriel Volette

Tél. : 03.86.36.99.52 - Mail : tp.amognes@orange.fr
Site Internet : <http://www.tp-amognes.com>

CENTRE SOCIAL

Atelier Expression théâtrale

Cette année, le groupe est composé de dix enfants. Pour certains, c'est une toute première expérience alors que pour d'autres c'est l'envie de continuer qui les a motivés. Les séances ont été composées de différents jeux basés sur les techniques du comédien (voix, émotions, positionnement...). Les enfants en préparation de leurs spectacles, se sont aventurés sur la mise en scène de sketches ! La représentation a eu lieu le 28-06-2023 ; En attendant les enfants se préparent à la mise en scène !

Pour information : Les ateliers se déroulent les jeudis soir de 16h45 à 17h45 (en période scolaire) à la salle polyvalente de Saint Parize le Châtel pour les enfants à partir de 8 ans. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Clément au Centre Social de Magny-Cours et de ses environs.

Tel : 03 86 21 29 10

Mail : c.s.magny-cours@wanadoo.fr

ALSH des Mercredis

Le thème annuel qui réunit les enfants à l'accueil de loisirs des mercredis est intitulé « L'acrobatie des chiffres » ! En effet, les enfants de moins de 6 ans se sont amusés avec des jeux de chiffres et de double, ils ont joué aux trois mousquetaires et même chanté autour de cette thématique ! Les plus grands ont créé un support de jeux chiffrés pour explorer différents univers : Ils ont voyagé dans le monde des binômes, également des 6 continents ou encore celui des douze travaux d'Astérix ! Les enfants prennent plaisir à se retrouver et à jouer ensemble les mercredis. L'accueil de loisirs rassemble en moyenne 16 enfants âgés de moins de 6 ans et 20 enfants de plus de 6 ans.

ALSH Vacances Scolaires

L'accueil de loisirs fonctionne en Février (2 semaines), en Avril (2 semaines), Juillet (1 mois) et Octobre (2 semaines). Actuellement se déroule les vacances d'Avril où les enfants s'expriment sur leurs droits ! L'ALSH est un lieu éducatif qui accompagne les enfants dans leurs apprentissages dès le plus jeune âge. C'est pourquoi l'équipe a privilégié des animations en lien avec les droits des enfants. Les deux semaines d'activités se traduisent par la mise en place de jeux basés sur le respect, les droits de l'enfant, une initiation aux gestes qui sauvent, un grand jeu de l'oie ou encore la réalisation d'affiches... L'accueil a regroupé 98 inscrits.



Après 1h30 d'épreuves et à l'issue d'énigmes résolues, les cadenas avaient disparu libérant ainsi la précieuse convention ! L'escape game a su séduire les groupes et a encore de beaux jours devant lui !

Des sorties ont également eu lieu.



La première semaine à La Maison de la rivière et de l'Allier. Malgré une météo pluvieuse, les enfants ont pu faire les croquis du paysage et des jeux pédagogiques avaient été organisés. La deuxième semaine c'est une sortie à Diverti'Parc qui attendait les enfants. Cette fois-ci la météo clémente était au rendez-vous et les enfants ont pu profiter des espaces du parc. Des labyrinthes en passant par le baby-foot humain ou encore les jeux géants en bois, les enfants n'ont eu qu'une mission celle de se divertir !

La prochaine période promet le plein d'aventures ! Elle se déroulera du 10/07 au 04/08/2023. Pour vos demandes, vous pouvez nous contacter au 03 86 21 29 10 ou par mail : alsh.magny-cours@wanadoo.fr

ÉCOLE

L'année scolaire 2022-2023 s'achève différemment des précédentes, avec la disparition, à compter du 14 février dernier, de tout cadre sanitaire en lien avec l'épidémie de Covid-19, une disparition qui a permis de retrouver la vie « classique » à l'école. C'est l'occasion pour l'équipe pédagogique de remercier tous ceux qui ont contribué à affronter cet épisode inédit de la vie d'une école et à respecter les différentes règles qui ont modifié en profondeur cette vie scolaire pendant ces trois dernières années : un grand merci aux élèves, à leur famille et à l'ensemble de l'équipe municipale pour tous ces efforts consentis.

Comme chaque année, les évaluations nationales mi-parcours CP ont eu lieu début janvier et leurs résultats, excellents, ont été présentés lors du conseil d'école du 28 mars dernier.

Pour la rentrée 2023, ces évaluations nationales, qui concernaient jusqu'à présent les élèves de CP et de CE1 en septembre, se dérouleront également pour les élèves de CM1. Ces évaluations de début d'année permettent de disposer de repères pour accompagner les élèves vers la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Plusieurs projets pédagogiques sont en cours de réalisation, notamment celui d'ateliers d'écriture de chansons dansées, pour les classes de CE2/CM1 et de CM2, avec la participation de l'artiste Najar ; une restitution au public est dès à présent prévue le jeudi 1^{er} juin, à 18 heures, à la salle communale.

En partenariat avec la municipalité, les élèves de ces trois classes ont pu vivre une nouvelle fois, un véritable moment démocratique, grâce au Conseil Municipal des Enfants, qui se prolongera avec la visite en classe du député de notre circonscription le 12 mai :

Un second temps démocratique a également été organisé à l'occasion de la participation de l'ensemble des élèves de l'école à la dixième édition de l'Échappée lecture, prix de littérature de jeunesse, organisé par la bibliothèque départementale de la Nièvre, qui permet aux élèves de l'école (de la toute petite section de



maternelle jusqu'au CM2) de bénéficier d'un parcours littéraire rendu possible grâce à Violaine Rousselet et son équipe de bénévoles.

Pour cette fin d'année scolaire, les élèves des classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2 profiteront d'une sortie pédagogique au château de Valençay (département de l'Indre), qui sera l'occasion pour les élèves de découvrir un trésor du patrimoine français, avec la visite des jardins, du château, la participation à un atelier pâtisserie et à un spectacle vivant.

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2023. Les parents des élèves nés en 2020, qui seront scolarisés en petite section de maternelle et qui n'auraient pas effectué de toute petite section, peuvent dès à présent s'adresser en mairie pour faire inscrire leur(s) enfant(s).

HÉRÉDIT



Notre association depuis plus de 25 ans s'est spécialisée dans la recherche généalogique. Cela représente un travail de constitution de listes de naissances, mariages et décès de plus de six cent mille noms, et une base de données informatique naissante de près de cent mille noms, commencée depuis seulement quatre ans. En dehors de la généalogie, la recherche historique sur le plan local a été menée par Gianni Belli, et concerne essentiellement la période de la guerre 14/18, par la création de l'Hospital Center de Mars-sur-Allier, dont chacun sait, qu'il était situé principalement

sur notre commune et celle de Magny-Cours. Georges Martinat et Gianni Belli travaillent actuellement sur le début de la recherche de la création des moteurs d'avions à réaction, laquelle a commencé dès la fin de la guerre de 39/45 à Decize.

Le 10 mai, Hérédit-Nièvre a donné une conférence à la salle des cérémonies de notre Commune, portant sur l'histoire du caporal André DATCHARRY, incorporé au bataillon français de l'ONU de 1953 à 1954. Nous avons retracé son passé militaire, l'histoire du bataillon composé que de soldats volontaires qui ont contribué à la liberté de la Corée du Sud ; Mais aussi, sa vie professionnelle, dans de nombreux pays d'Afrique du Nord. Un débat très émouvant s'est engagé avec les participants, sur l'humanitaire apporté aux habitants.

Monsieur DATCHARRY, passe une retraite paisible et discrète dans notre petit village, lui qui a eu mille et une vies.

Il est aussi très intéressant d'unir recherche généalogique et histoire locale. Pour nous, histoire locale comprend le territoire de la Nièvre. A ce titre, nous avons dans quelques bulletins précédents, proposé des histoires d'entreprises avec la généalogie ascendante des créateurs ou repreneurs de celles-ci ; Pour exemple : Jean Henri Bertin et l'Aérotrain.

Nous souhaitons développer cette activité de recherche d'histoire locale, en proposant aux habitants de notre région de venir participer à des recherches ciblées sur des entreprises ou des domaines agricoles, même si ces personnes ne sont pas intéressées par la généalogie. Un travail croisé de recherche entre différentes sources d'information peut s'avérer très fructueux.

Nous avons pour projet, dans l'un des prochains numéros de notre bulletin, de faire paraître la généalogie ascendante de Paul Brissard et son épouse Jacqueline Martin.



Nous sollicitons les Saints Parizois pour nous apporter des documents (textes ou photos) de leurs activités professionnelles. Rappelons que Paul était agriculteur spécialisé dans la production d'œufs et Jacqueline, après sa séparation avec Paul, tenait un pressing, 64 Rue de Nièvre à Nevers.

Les personnes intéressées peuvent venir nous rejoindre chaque premier mardi du mois. Nous ferons fructifier vos idées et notre travail à tous n'en sera que plus valorisé. Alors à bientôt !...

Les membres du bureau Hérédit-Nièvre



LA GUILDE DE VILLARS

L'association La Guilde de Villars reprend du service depuis quelques mois grâce à sa nouvelle équipe de 14 membres au sein de leur Conseil d'administration. Ils s'activent actuellement à la mise à jour des visites du château, qui se voudront riches en rebondissements et en animations.

D'autres événements sont planifiés pour cette année 2023, avec des collaborations locales.

En avril, le château a accueilli l'association Sport St'Pa dans le cadre de leur Apérando. Une brève visite leur a été faite lors de leur halte apéritive. De quoi aborder cette nouvelle année avec une synergie des plus efficaces ! La Guilde est ravie.

Dernièrement, vous avez pu vous promener dans les allées de la brocante qu'elle a organisé le dimanche 14 mai 2023.

Plus récemment, le samedi 24 juin s'est déroulée notre journée événement dans le cadre des Journées du patrimoine de pays et de moulins. Visites animées, randonnée, expositions... et tant d'autres réjouissantes !

Quant au chantier de restauration, sous l'égide de la Fédération Rempart Bourgogne Franche-Comté, il aura lieu du 15 au 29 juillet 2023. Il reste quelques places !

Retrouvez toutes les informations utiles et toute notre actualité sur notre nouveau site internet : www.chateaudevillars.fr ou sur nos réseaux Instagram, Facebook et TikTok !



L'AMICALE

L'année 2022 s'est terminée par un très beau spectacle «Auprès des nuages» à la salle des fêtes. Malheureusement, seule une vingtaine d'enfants sont venus. Une très grosse déception pour les amicalistes étant donné les frais engagés. Cela nous a amené à réfléchir et à repenser nos activités pour le bon fonctionnement de l'association. Le lien que nous avons avec l'école n'existe plus, il a donc été décidé de modifier nos statuts. Désormais l'Amicale œuvrera pour tous les enfants du village, petits et grands, afin de leur offrir des moments de partage, de fête et de convivialité.

Heureusement, d'autres manifestations ont été une réussite. Aussi, devant le succès de notre soirée tartiflette et après 2 années d'absence à cause de la crise sanitaire, nous avons organisé une deuxième soirée ! Merci à tous pour votre fidélité.

Puis c'est sous un ciel dégagé que nous avons organisé la chasse aux œufs au stade à laquelle une centaine d'enfants ont participé.

Comme vous le savez, la fête du village étant annulée, notre soirée paella prévue pour l'occasion tombe à l'eau. Mais nous avons prévu d'autres belles manifestations.

A venir :

- 24 juin : concours de pétanque au stade avec buvette et restauration sur place.
- 1 juillet : sortie des CM2 à Goule
- 23 septembre : soirée choucroute
- 4 novembre : rifles avec buvette et restauration sur place.

Nous manquons cruellement de bénévoles pour mener à bien nos projets. Alors si vous aimez la rigolade, les moments de convivialité, REJOIGNEZ-NOUS !

Contacts :

- Françoise TOULON, présidente, 0626736549
- Cyril TABARAN, trésorier, 0664352208
- Pamela BOUCHEPILLON, secrétaire adjointe, 0684616737.

Suivez-nous sur facebook «L'Amicale Saint-Parize le Châtel».

COMITE DES FETES

Fidèle à ses traditions, le Comité des Fêtes a réitéré cette année ses activités et animations habituelles, mais aussi a proposé du nouveau.

Le 26 février a eu lieu le **rando-repas « Choucroute »**. Les deux randonnées se sont déroulées par temps ensoleillé mais frais ; chacune a connu une bonne fréquentation. Plus de 90 convives étaient ensuite réunis pour déguster la choucroute préparée par nos cuisiniers Jean-Yves Linaud et Christian Vainjac.



En février et mars, deux groupes de dix adhérents ont pu suivre une **initiation aux gestes qui sauvent**, organisée par l'ANSS (Association Nivernaise de Sauvetage et de Secourisme). Les participants ont obtenu de précieux renseignements sur les comportements à adopter dans des situations d'urgence.

Le 26 avril, nous avons pu enfin repartir en voyage : 63 de nos adhérents ont profité du magnifique **spectacle de Holiday on Ice au Zénith de Clermont-Ferrand**. Le spectacle fut précédé d'un bon repas auvergnat.



Et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer nos futures randonnées suivies d'un repas à ne pas rater : **la 'rando d'automne' le 8 octobre 2023, et la 'rando gourmande' le 3 décembre 2023.**

La plupart des **activités hebdomadaires** ont été reconduites cette année :

- **la gymnastique d'entretien** les lundis et jeudis matin.
- **l'atelier multi-activités** les mercredis et jeudis après-midi. On y pratique la couture, la fabrication d'objets comme des sacs à main, cartes de vœux, scrapbooking ; on peut également jouer à des jeux de société comme le scrabble ou les cartes et même pratiquer des activités extérieures comme par exemple la pétanque.
- **le groupe de peinture** les jeudis après-midi est ouvert à toutes les personnes intéressées. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !
- **Jardins partagés** : des parcelles sur un terrain municipal face à la Mairie sont à la disposition de personnes souhaitant cultiver leurs légumes. Il suffit d'être adhérent au Comité des Fêtes et de participer à la consommation d'eau répartie entre tous.
- **Location de vaisselle** : Le Comité des Fêtes dispose d'un grand choix de vaisselle, de matériel de cuisine, bancs et tables, et d'un barnum.

Pour adhésions et contacts :

Président : Jean-Louis LANSADÉ - 06 22 94 20 80

Trésorier : Christian VAINJAC - 06 98 14 29 53

Secrétaire : Astrid NOVENT - 06 49 93 52 07



LA PARENTÈLE



Chers parents,

L'association est une toute jeune création mais nous espérons avoir réussi à vous faire partager de nouveaux moments de vie avec vos enfants !



En décembre dernier, vous nous avez accompagnés pour le Marché de Noël de La Parentèle. Premier pas pour notre association, en collaboration étroite avec l'équipe enseignante de notre école. De belles rencontres, de beaux moments de partage et de convivialité, pour dynamiser notre commune et favoriser les rencontres autour de nos enfants.



C'est aussi, en février, le Carnaval de la Parentèle, animation très costumée et très rafraîchissante pour cette première édition. En effet, notre défilé n'a pas été ébloui par le soleil et ses rayons ! Par contre, l'ambiance, le dynamisme et la participation de tous, ont permis de réchauffer les cœurs.

Le 4 mai, La Parentèle a de nouveau organisé une séance « sourires » à l'école, pour la très célèbre photo de classe, qui permet de garder un souvenir de l'année scolaire qui s'achève. L'association ne manque pas d'idées pour satisfaire les enfants et leurs familles. Différents projets autour de l'environnement, du partage et de la découverte de notre village... sont en cours de réflexion et nous l'espérons de réalisations.

Prochainement, c'est la kermesse qui sera à l'honneur pour clôturer cette année scolaire. Nous espérons vous y voir nombreux !

Pour conclure poétiquement, comme l'a si bien écrit Jean de la Fontaine dans sa célèbre œuvre de L'âne et le Chien « Il se faut s'entraider, c'est la loi de nature ». La parentèle c'est VOUS, vos idées, vos projets, votre présence, vos rires...



N'hésitez pas à nous rejoindre, si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps et si vous partagez nos valeurs d'entraide et de bienveillance. Vous serez les bienvenus ! Parce que sans VOUS les projets ne restent que dans les esprits...

On compte sur vous !

La Parentèle Saint'Pa

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter
laparentele.saintpa@laposte.net ou 06.22.67.80.44

LE FOYER

Sortie à Paris

Le 19 mars, une quarantaine d'adhérents ont participé à la sortie Parisienne organisée par l'association. La journée a commencé par une halte à Nemours pour prendre le petit déjeuner, offert par le FOYER.

Ensuite direction le GRAND REX, inauguré en 1932 et inscrit aux monuments historiques. Ce lieu est le symbole du cinéma français par excellence. Les adhérents ont pu se prendre pour de véritables acteurs le temps du parcours animé et imaginé par les studios, une régala. La visite comprend également la montée dans l'ascenseur situé derrière la scène de la grande salle (2 500 places) et permettant de découvrir l'envers du décor. Une visite époustouflante qui a fait l'unanimité.

Après une balade à travers les passages des Grands Boulevards, la troupe s'est retrouvée au restaurant afin de prendre le déjeuner avant un intermède 'quartier libre' où chacun a pu flâner à travers la Capitale.

Dernière étape de la journée et non des moindres, les adhérents ont assisté à la pièce 'Je préfère qu'on reste ensemble' interprétée par Michèle BERNIER et Olivier SITRUK au théâtre des Variétés. 1h30 de détente absolue et surprise... certains des adhérents ont été invités par Michèle BERNIER à entrer en scène en jouant un petit rôle de figuration au début de la pièce !

Puis retour à Saint-Parize-le-Châtel avec des étoiles plein les yeux et le plaisir d'avoir partagé une journée culturelle aussi riche.

AGENDA DU FOYER : soirées du rire 2023, les samedi 18 et dimanche 19 novembre.



FOOT



SPORT ST'PA

L'année 2023 a commencé pour Sport St Pa par un moment de convivialité à la maison des associations le vendredi 27 janvier, où une trentaine d'adhérents ont partagé la traditionnelle galette des rois.

Le bureau en a profité pour présenter ses activités et plus particulièrement les randonnées mensuelles, le fitness, l'Apérando St Pa et la course nature La Parizette.

En effet, une fois par mois nous vous proposons une randonnée pédestre de 10 km au départ de la place du village.

La séance de fitness, animé par l'ADESS 58, bat son plein le mardi soir à 19h à la salle des fêtes.

Le 23 avril, sous un ciel menaçant, nous avons organisé au départ de Moiry, notre deuxième édition de l'Apérando St Pa où 50 randonneurs et randonneuses ont pu parcourir les 12 km et profiter de nos 3 haltes gourmandes établies au château de Villars, au domaine du Moulin et pour finir chez le président.



Actuellement nous préparons la quatrième édition de La Parizette qui aura lieu le samedi 16 septembre 2023 au départ du stade municipal de Saint-Parize-le-Châtel. Deux courses nature de 8 et 16 km ainsi qu'une randonnée pédestre de 10 km vous seront proposées à travers les chemins de notre commune.

Basée sur la convivialité et le respect de l'environnement, Sport St Pa est une association qui vit bien dans le paysage Saint-Parizois. Vous pouvez retrouver nos activités sur notre page Facebook et sur le tableau d'affichage situé en face de la boulangerie Raveau.

Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

Notre assemblée générale aura lieu le jeudi 19 octobre 2023 à 19h.

En attendant, sportez-vous bien



TENNIS

Plusieurs dates ont animé notre club pour ce début de saison. Cette automne a eut lieu le championnat par équipe d'hiver et nos joueurs ont bien défendu les couleurs du club.

Notre traditionnelle galette a fait son retour, ce qui a permis aux licenciés du club de se rencontrer.

Au printemps le championnat par équipe a eut lieu sur nos différents sites, cette année nous avons engagé une équipe hommes et une équipe filles.

Pour la fin de saison, nous avons organisé une journée club, rythmée par des échanges entre joueurs du club et invités. Lors de cette journée un repas a été offert ainsi que différents lots.

Pour la saison prochaine n'hésitez pas à nous contacter, pour vous inscrire ou pour prendre des cours. Vous



trouverez nos tarifs de fin de saison (30€ pour les mois d'été ou aussi 5€ de l'heure).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher des affichages aux abords des terrains ou encore à consulter notre site www.club.fft.fr/utsn

Comptant sur votre participation, sportivement,

le Président de l'UTSN
Pierre CARROUE

ACSPMC

ASSOCIATION CYCLOTURISME SAINT-PARIZOISE ET MAGNY-COURS

Nos activités continuent avec nos séances les samedis après midi de 14h à 17h. Rendez-vous au préfabriqué à Saint-Parize-le-Châtel. Trois séances vous sont offertes avant de prendre la décision d'une licence.

Cette année, nous avons participé au Téléthon, le vendredi soir d'abord, avec la marche sur le circuit, et le samedi matin du 4 décembre, où nous avons organisé la concentration du Téléthon, nous avons un stand place de la Poste pour accueillir chaleureusement les cyclistes autour d'un chocolat ou un vin chaud. Toute la somme a été reversée à l'association.

Nous avons poursuivi le samedi 10 décembre, avec la rando des sapins, suivie d'un marché de Noël sur la place de Jouet sur l'Aubois. Puis le samedi 17 décembre, pour clôturer l'année 2022, a eu lieu notre défilé de Noël, dans les rues de Saint-Parize-le-Châtel et de Magny-Cours.

Nous avons commencé l'année 2023 avec les reprises des séances et notre assemblée générale le 28 janvier avec son rapport moral et son bilan positif.

Après les vacances de février, nos entraînements ont continué pour préparer le critérium départemental du 18 mars à Cercy-la-Tour. Nos jeunes se sont très bien classés dans leur catégorie et discipline route ou VTT.

Le 1er avril a eu lieu notre TOUR DU CANTON à Fleury-sur-Loire. Nous avons été très bien accueillis, tout était parfait, sauf, petit bémol, le temps qui n'était malheureusement pas avec nous.

Nous participerons également à la randonnée à Trévol, le 23 avril, suivant le temps. A l'heure où nous écrivons nous ne pouvons le dire.

Une nouvelle concentration est programmée pour le 24 juillet, à Fleury-sur-Loire, vers le canal, souhaitons que le temps soit propice.

Le week-end du 6/7/8 mai a eu lieu le rassemblement jeune, au lac de Saint-Aignan. S'y est déroulé le critérium régional ainsi que le concours national de l'éducation routière.

Pour finir la saison, nous participerons aux deux comices agricoles : le 19/20 août à Saint-Pierre-le-Moutier où nous déambulerons avec nos vélos décorés avec les fleurs faites par les bénévoles de St Parize, et le 9/10 septembre à Magny-cours.

Retrouvons-nous en septembre pour nos séances, mais aussi : le 16 septembre, pour notre cyclo-découverte, et notre VTT St Patric le 15 octobre à Saint-Parize-le-Châtel.

Renseignement auprès de madame LACROIX Véronique au 07-81-71-70-94. Présidente de l'association.

Membre du bureau sont : Véronique Lacroix Présidente de l'association, Daniel Thévenot vice président, Catherine LYONS secrétaire, Nicolas Lyons secrétaire adjoint, Anthony Morel trésorier, Elodie Morel trésorière adjointe, Christophe Lyons délégué sécurité, moniteur et responsable école française de vélo Dominique Lacroix.



PAUSE DÉTENTE

LA BALLADE DE NOS HAMEAUX

Sur l'air de la ballade des gens heureux, notre **RENÉE RIGAUD** nous présente une petite chanson pour faire le tour de nos hameaux.

1/Ils sont autour de notre village
Les hameaux et les lieux dits
Depuis déjà bien des âges
De notre histoire ils font partie.

Refrain

*Nous vous chantons la ballade,
La ballade des Saint-Parizois heureux*

2/ils complètent notre bourg
En ronronnant tour à tour
Le dimanche à vélo, quel plaisir
D'aller parfois les parcourir.

3/la Chasseigne, Tâches et Villars
Des touristes attirent le regard.
Lange, Chéron, le Domaine Barré
Il fait bon s'y promener

4/Saint Georges, Mont, les Fonts Bouillants,
Quel délice ces petits coins charmants,
Moiry, Gy, la Seigneurie
Vous faites la légende de notre pays.

5/le Champ des Pots, Suzeau, le Puits de Maux,
Sans perdre haleine direction les Varennes,
Et puis virant au nord
Mettez le cap sur le Rond de Bord

6/la Fontaine et tous nos Moulins
Allez-y la main dans la main
Et rejoignez, c'est extra,
Le Masserat et les Poirats.

7/lieu-dit le Lavoir,
Où ne résonne plus le bruit des battoirs,
Le progrès est arrivé
La Technopole a pris le relais.

8/par un chemin plus ardu
Mystère de la Source des Vertus.
Souvenirs de matins plus chagrins
Le Château d'Eau Américain



9/le Boulevard, la place de l'Eglise
Valent bien des gourmandises.

Pas besoin de fringale
C'est tout simplement un régal.

10/le doux nom des Bergeronnettes
Nous met le cœur en fête.

Les Petites Granges et Calot
Les randonneurs, oh hisse et oh !

11/les Oyasses, Limoux, Chez Caillet
Itinéraires à ne pas manquer.

Saint François, Saint Gabriel
Je vous en prie, donnez-leur des ailes.

12/Les Cluzeaux, Le Pied Prot, route du Circuit,
En avant la cavalerie.

Les Chaumes, les Moulises, Chaillant,
Allons suivons le mouvement.

13/Parizy et Jacquet

Endroits où rêver.

Tuilerie, la Condemine

Levez-vous et sonnez les matines.

14/La Sablière et Roussy

Passez chercher les amis.

Levez votre verre à Bière,

A l'air du Pont-Auber

15/il y aurait peut-être encore à dire,
Mais ici je vais finir.

En passant par les Craies

Il me faut tirer un trait

DES TALENTS

GAËL BOISSON

« Je m'appelle Gaël Boisson, j'ai 44 ans. Avec mon épouse, nous avons 2 enfants.

Après avoir vécu à Varennes-les-Narcy, nous sommes venus nous installer à Saint-Parize pour nous rapprocher de nos emplois respectifs.

Mais pour moi, c'était aussi l'occasion de me rapprocher du circuit.

Mon père pratiquait la course de côte, mes oncles aussi, et ma tante travaillait en tant que bénévole à l'ASA Magny-cours et son mari était médecin de course !!!! Je passais tous mes week-ends en course de côte ou sur le circuit de Nevers Magny-Cours. Tout naturellement, à l'âge de 12 ans, moi aussi je suis devenu bénévole au circuit, au podium. Je montais les drapeaux des nationalités présentes en course. Ce qui m'a donné l'occasion de croiser de nombreux pilotes et mes idoles : Prost, Senna, Schumacher....J'ai ensuite travaillé au service presse du circuit en tant que photographe, jusqu'en 1999.

J'ai débuté la course automobile en mai 2001, en course de côte, avec une Simca 1000 rallye 2. En 2007, j'ai ensuite évolué en monoplace (formule 3) et obtenu le titre de champion de France 2012 des slaloms. (4ème en 2013 ; 3ème en 2016 et 2019).

Mon palmarès de course de côte s'élève à 54 victoires au général. Depuis 2022, je suis passé en berline, avec une Seat Supercopa avec laquelle j'ai remporté plusieurs courses de côte et participé au TTE à Magny-cours.

J'entame ma 22ème saison automobile, et c'est un plaisir pour toute la famille d'habiter près du circuit où j'ai tellement de souvenirs d'enfance. C'est l'occasion de partager tout cela avec les enfants et de vivre au rythme des roulages et manifestations du circuit ! Sacha, mon fils de 9 ans, se plaît de plus en plus à me suivre et participe à l'assistance sur les courses !

Au conseil municipal des enfants, il a même proposé d'organiser une visite du musée de la monoplace avec l'école»



MYLO, JOUEUR DE «BAD» !!!

Samedi 3 décembre 2022, le championnat départemental jeune de badminton était organisé à Decize.

« Je pratique le badminton depuis 3 ans au sein du club de Decize avec Remi Barbier mon entraîneur. Je participe de temps en temps à des stages et à des championnats dans le département.

Ce jour-là, j'ai fini 1^{er} dans ma catégorie : les poussins, et je suis donc devenu champion départemental jeune de la Nièvre. Cette place me donnait le droit d'aller au championnat régional, mais je n'ai pas pu y aller, vu que c'était à Morteau (Doubs).

Les participants de ma catégorie étaient Quentin (club de Decize) et Lorenzo (club de Nevers). Pour gagner un match, il faut remporter 2 sets de 21 points chacun, avec une différence de 2 points d'écart. Si les 2 joueurs ont gagné chacun un set, il y en a un 3^{ème} de 21 points. »



DAVID FARISSIER

« Je me présente : je m'appelle David Farissier, photographe amateur. Je suis actuellement en reconversion professionnelle, à la suite d'un problème de santé qui m'a obligé à arrêter ma profession de plombier chauffagiste, que j'ai exercée 23 années.



J'ai consacré ces 12 derniers mois, à me former, en autodidacte, au métier de la photographie et je souhaite créer mon entreprise. Pour cette raison, je collabore avec la Mairie de Saint-Parize-le-Châtel et ses associations. Ainsi, je m'exerce en venant photographier les différents événements qui se déroulent sur la commune.

La photographie est réellement une passion et je veux en faire mon métier. J'utilise mon objectif pour faire passer des émotions, au travers du regard que je porte sur la nature, les paysages et l'Humain ».

Vous trouverez quelques-unes de mes photos à la «boutique C», située à Nevers, 15 rue des Ardilliers où elles seront exposées.

Vous pouvez me retrouver sur les réseaux sociaux :

Instagram : david_42_f

Page pro Facebook : david_42_f

La mairie de Saint-Parize-le-Châtel remercie chaleureusement David pour ses photos que vous pourrez découvrir tout au long de la lecture de notre Gazette, ainsi que sur nos supports numériques : facebook, site, panneau pocket.



SACS JAUNES : HAUSSE DES ERREURS DE TRI



Depuis le 1^{er} janvier 2022, les 13 000 habitants du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier bénéficient d'un tri simplifié pour leurs emballages et papiers.

Plus de doute possible : tous les emballages et les papiers peuvent être déposés dans le sac jaune. Vous pouvez ainsi trier la totalité de vos emballages en plastique : bouteille, pot, barquette, film et sac...

La mise en place de ces nouvelles consignes de tri s'est naturellement accompagnée d'une augmentation significative des tonnages collectés (+ 43 % par rapport à 2021).

Bravo à tous pour votre participation.

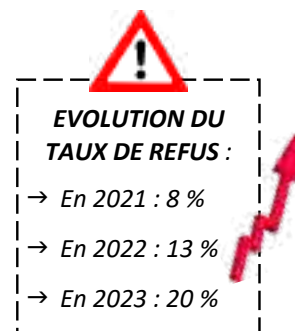
**BILAN 2022
DES SACS JAUNES :**
57,7 kg/habitant
soit + 17 kg /habitant
par rapport à
l'année 2021

DES REFUS EN HAUSSE AU CENTRE DE TRI

Malheureusement, la hausse des tonnages s'accompagne d'une hausse préoccupante des erreurs de tri. De nombreux déchets destinés aux ordures ménagères ou à la déchetterie terminent dans les sacs jaunes.

Ainsi nous constatons régulièrement des erreurs du type :

- Essuie-tout, mouchoirs en papier (→ biodéchets)
- Restes alimentaires : épluchures, coquilles d'œuf, pain, ... (→ biodéchets)
- Déchets d'hygiène : serviettes hygiéniques, couches, coton, cotons-tiges... (→ OMR)
- Textiles : vêtements et chaussures (→ conteneur Textiles)
- Bouteilles, pots et bocaux en verre. (→ conteneur à verre)



Ces déchets ne sont ni des emballages, ni des papiers recyclables (à l'exception des emballages en verre qui doivent impérativement être déposés dans les colonnes à verre et non dans les sacs jaunes).

STOP

aux erreurs de tri dans le sac jaune

(Erreurs à ne pas déposer dans le sac jaune)

✗ Essuie-tout
et mouchoirs

✗ Restes alimentaires

✗ Déchets d'hygiène

✗ Textiles

✗ Verre

NON

DES ERREURS DE TRI COÛTEUSES

Ces déchets, déposés par erreur dans le sac jaune, coûtent très cher à la collectivité et donc aux usagers !

En effet, ces erreurs sont transportées inutilement jusqu'au centre de tri pour y être triées, avant d'être réorientées vers l'usine de valorisation énergétique de Fourchambault (surcoût des refus de tri = 131 €/tonne).

**En cas de doute sur la destination d'un déchet, n'hésitez pas à consulter le guide du tri
(avec notamment un abécédaire) ou à contacter le SYCTOM au 03.86.37.26.99**



GUIDE DU TRI : l'application pour vous aider à gérer vos déchets

Citéo, en charge du recyclage des emballages ménagers en France a développé l'application « GUIDE DU TRI » pour accompagner les usagers et faciliter le tri au quotidien !

En cas de doute sur un déchet, cet outil peut vous aider.

Le Guide du tri donne la consigne de tri précise dans chaque ville de France pour plus de 5 000 produits et objets (disponible sur internet ou sur un smartphone).



NOUVEAU CENTRE DE TRI DE BOURGES TRIINC OPERATIONNEL

Inauguré le 22 mars 2023, le nouveau centre de tri de Bourges accueille les emballages et les papiers recyclables des départements de la Nièvre, du Cher et d'une partie de l'Indre soit les déchets d'un peu plus de 500 000 habitants dont les déchets des 13 000 habitants de notre territoire.

Une batterie de machines, cribles balistiques, trieurs optiques, aimants, courant de Foucault ... captent et séparent les matières à partir de leurs propriétés physiques (forme, longueur d'onde, attraction magnétique ...).

Ces équipements derniers cris permettent d'obtenir une dizaine de matières recyclables différentes (différents types de plastiques, papiers, cartons, acier, ferraille...). Ces matières triées repartent ensuite vers les industriels.

D'une superficie de 7 000 m², ce centre de tri a coûté 28 millions d'euros et emploie 45 personnes.



Nouveau centre de tri
TRIINC de Bourges



Gigantesque alvéole de stockage
des déchets avant tri



Long parcours des déchets :
cribles, trieurs optiques, aimants, ...



Chaîne de tri :
étape finale du tri



Horaires d'ouverture des déchetteries

Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert

	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	Fermée		Fermé	
Mardi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	Fermée		Fermée	
Vendredi	Fermée	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h

Déchetterie de Magny-Cours

	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	Fermée		Fermé	
Mardi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Vendredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h

Fermeture des déchetteries les dimanches et jours fériés



Un doute ? Une question ? Contactez le SYCTOM au 03.86.37.26.99
syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr - www.syctomsaintpierre.fr



ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS

- GOBY Alizée, Stéphanie, Amandine, LE 11/12/2022
- RAMOS Julia, Sophia, Maria, LE 17/01/2023

ILS SE SONT UNIS

- PAUTRAT Sébastien, Louis, Joseph, et
DE ALMEIDA Priscille, Elisabeth, le 25/02/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- GESQUIERE Louis, Robert, le 28/11/2022
- MASSE André, Michel, le 28/11/2022
- PUZENAT Jean, François, Yves, le 03/01/2023
- LANGLOIS Gisèle, Ida, le 01/02/2023
- LOTH Bernard, Serge, André, Roland, le 27/01/2023
- GUEGUEN André, le 28/03/2023
- DESSAUNY Dominique, Michèle, le 10/04/2023

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

CV CENTRE VOIRIE
1, rue Saint-Maxwell
03320 LE NEUDRE
Tél. 04 70 66 42 38
www.colasmaquise.fr

0 805 210 805 Service Client gratuit

W-AUTO
www.w-autosport.com
SPORT

PREPARATION ET ENTRETIEN DE VEHICULES DE SPORT ET DE COMPETITION



CONTACT

M. W. AUTOSPORT
10 rue de la République 41000 Blois
06 80 00 00 00
Tél : +33 (0) 2 88 37 00 00

LOCATION DE BOIS

RECHERCHER EN LIGNE WWW.W-AUTOSPORT-SHOP.COM

REPARTITION OFFICIELLE POUR LE FRANCE

WORK
WWW.WORK-MAQUETTES.FR



IMPRIMERIE
INORE GROUPE

Magazines, catalogues, affiches, roll-up,
bâches, panneaux et tous vos supports
de communication imprimés.

Varennes-vauzelles | 03 86 71 05 70
www.inoregroupe.fr | contact@inoregroupe.fr
f i n i

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

EURL
PROST
Jérémy

Carrelage
Faïence
Maçonnerie

58240 Fleury-sur-Loire
06.58.61.40.88
eurl.prost@outlook.fr



Nièvre Énergies,
Facilitateur du développement des énergies renouvelables

28 000 m² d'ombrières photovoltaïques installées

Dans le périmètre fermé du circuit de Nevers Magny-Cours, Nièvre Énergies, société d'économie mixte qui promeut les énergies renouvelables, a mis en place 28 000 m² d'ombrières photovoltaïques sur les parkings P5 / P7 et P9 en 2020. Ces panneaux produisent 5 250 MWh par an, soit la consommation de 1 650 foyers, évitant ainsi le rejet de 7 330 tonnes de CO₂ par an. Une extension est en cours de consultation pour le parking nord.

Cette réalisation a représenté un investissement porté entièrement par Nièvre Énergies d'un montant total de 5 258 000 € HT. L'électricité produite est directement injectée sur le réseau d'électricité haute tension des communes de Saint-Parize-le-Châtel et de Magny-Cours.

Nièvre Énergies : contact@nièvre-energies.fr



Les missions du SIEEN

Aménager les lieux publics, distribuer de l'énergie, améliorer le confort et la sécurité, traiter et valoriser les déchets ménagers, promouvoir les énergies renouvelables et développer l'e-administration

Le SIEEN est un partenaire privilégié de la municipalité de Saint-Parize-le-Châtel sur plusieurs domaines de compétences.

Le Syndicat a sécurisé dernièrement les réseaux dans la commune au lieu-dit "Fontaine de Mont" pour un montant de 21 300 euros à la charge du SIEEN (réseaux vétustes). Il accompagne également la commune depuis de nombreuses années dans la **gestion de son éclairage public**.

La commune est membre du **groupement d'achat d'énergies régional Bourgogne Franche-Comté pour l'électricité et le gaz depuis 2015**, géré par les Syndicats Départementaux d'Énergies de la région, avec pour coordonnateur du groupement régional, le SIEEN.

Par ailleurs, Saint-Parize-le-Châtel est adhérente au **Pack Services** du Service d'Informations Territoriales des Collectivités depuis avril 2019, intégrant le logiciel **GéoSIEEN**, ainsi que l'assistance informatique notamment.

Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

7, place de la République - CS 10042 - 58027 Nevers cedex

Tél: 03 86 59 76 90

<http://www.sieen.fr> - Courriel : contact@sieen.fr



Un besoin ponctuel ou régulier ?

Surcroûts d'activité ou remplacement de personnels absents ?

Près de 1000 utilisateurs (particuliers, collectivités, entreprises) du département font appel aux services de REUSSIR pour divers travaux :

Nettoyage

Cuisine & Service

Administratif & Accueil

Manutention

Entretien extérieur

Distribution

Bâtiment second œuvre

Inventaire

REUSSIR propose des missions à des demandeurs d'emploi et les accompagne afin de favoriser leur accès à l'emploi durable.

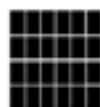


03-86-36-00-00

99 % des utilisateurs recommandent Réussir à leur entourage.

3, boulevard Pierre de Coubertin – 58 000 Nevers





DISTANCE
la location automobile

**LOCATION DE VEHICULES
COURTE ET LONGUE DUREE**

DISTANCE LA LOCATION AUTOMOBILE



BIENVENUE A BORD DE NOS VEHICULES

30 bis route de Paris
58640 VARENNES VAUZELLES
TEL 03 86 68 22 39
sylvie.trinquet@groupevincent.fr